

VILLEFRANCHE D'ALLIER

N°3 - MARS 2021

Villefranche Actu

Le mot du Maire

Après avoir dressé un bilan assez sombre de la situation générale de notre village et découvert des retards importants dans l'entretien de plusieurs installations, il nous faut définir les objectifs et les programmes à venir tout en prenant en compte notre peu de marge financière.

Les dossiers de demande de subventions ont été déposées pour : la station d'épuration, la voirie (rue des Ardenêts et autres chemins communaux) et l'aménagement du parc du Château de la Porte.

Depuis plusieurs semaines, avec les élus, nous essayons de nous informer sur la situation de l'ancienne usine ACTIAL : entretiens avec Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Députée, le liquidateur, suivis de contacts et de visites avec des entreprises intéressées afin de trouver une finalité à ce bâtiment industriel.

J'attire votre attention sur le stationnement des véhicules dans différents quartiers : je vais devoir prendre des arrêtés pour améliorer l'ensemble de la circulation. Il est interdit de stationner sur les trottoirs et devant les portails et de gêner la fluidité du trafic. Respectez ces principes : merci par avance.

Je suis témoin de l'engagement et de la motivation de tous les élus. Ils agissent avec enthousiasme et volonté, que ce soit pour l'adressage ou les suivis de travaux et de dossiers divers, pour donner une belle image de notre village.

« Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde ». Jean d'Ormesson

Gérard FERRIÈRE



RALLYE 4L TROPHY 2022

Un rallye solidaire et humanitaire au MAROC

Le jeune villefranchois, Léo AUBERGER, mécanicien au garage KACI et sapeur pompier à la commune, accompagné de la montluçonnaise Avril CAREPEL, lycéenne au lycée Mme de Staël se sont inscrits au rallye 4L Trophy du 22 au 27 Février 2022, destination le MAROC. 6000 kms seront à parcourir depuis BIARRITZ jusqu'à MARRAKECH en 4L entièrement rénovée et customisée par Léo.

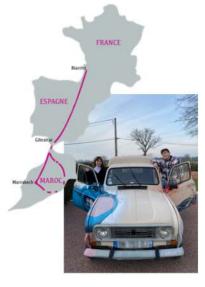
- Ils emmèneront dans le coffre du matériel d'hygiène et des denrées alimentaires pour la CROIX ROUGE et du matériel scolaire pour l'Association "Les enfants du désert". Les fournitures scolaires seront déposées en province d'ERRACHIDIA.
- Le financement de ce projet s'évalue à 10000€. Pour le concrétiser, ils ont lancé une cagnotte sur leetchi.com "Aidez les bourbonnais en 4L à participer au 4L Trophy".lls sont également à la recherche de sponsors.

Des cagnottes seront mises à votre disposition dans les commerces et à la Mairie.

Vous pouvez suivre l'évolution de leur préparation sur leur page Facebook et Instagram : Les bourbonnais en 4L.









LA PAROISSE DU BON PASTEUR

Originaire de la Montagne Bourbonnaise, Le Père Yvain RIBOULET a été ordonné prêtre en 2006.

Après 4 ans passés dans la région de Moulins et 9 ans dans la paroisse Saint-Mayeul de Tronçais (Ainay, Cérilly, Vallon), il a pris au 1^{er} septembre 2019 la charge de la paroisse du Bon Pasteur qui se compose de 31 communes dont Villefranche.

Passionné de randonnées, de chants et sachant manier l'humour avec délicatesse, il souhaite (quand la situation sanitaire le permettra) organiser des rencontres avec les habitants pour échanger sur l'histoire, les souvenirs, les projets et tout ce qui se rapporte à la commune.



Tel: 06-60-39-51-66

Mail: yvain.riboulet@orange.fr

Presbytère: 04-70-07-48-75

Permanences: 9h30h /12h et 15h /18h

Messes à Villefranche : le Dimanche à 9h30 (hors fêtes)

► YouTube Yvain Riboulet

Yvain Riboulet







CHÈQUES CADEAU CMNC

L'année 2021 sera marquée par une opération de soutien à la consommation initiée par la Communauté de Communes Commentry-Montmarault-Néris, afin d'accompagner les activités de commerces ou de services de son territoire en aidant également les citoyens. Elle prendra la forme d'un chèque-cadeau local : "le chèque cadeau CMNC". Chaque chèque aura une **valeur faciale de 15€ dont 3€** seront pris en charge par la Commununauté de Communes. Ils pourront donc être achetés 12€ et être utilisés chez les commercants et les artisans adhérents.

Où et quand retirer les chèques :

Vente des chèques depuis le 15/03 : Office de tourisme intercommunal de Néris-les-Bains (Bd. des Arènes), Maison du tourisme de Montmarault (ZA du Grand Champ), Communauté de Communes Commentry Montmaraut Néris Communauté (22 Av. Marx Dormoy à Commentry) et Mairie de Cosne d'Allier (29 Rue de la République).

Validité des chèques :

Ils sont utilisables chez les commerçants adhérents du 15/03/21 au 31/07/21 (dans la limite de 10 chèques remis pour un même achat et hors achat de carburant, tabac et jeux).

Commerçants et artisans adhérents : Ils sont identifiables par le macaron de l'opération (voir ci-dessus). La liste complète des adhérents est consultable sur le panneau d'affichage extérieur de la Mairie.

PISCINE MUNICIPALE

- La date d'ouverture de la piscine pour la saison 2021 est fixée au Vendredi 25 Juin.
- Benoît Duchesne diplômé maitre-nageur effectuera comme les années précédentes la surveillance des bassins ainsi que des activités annexes (aquagym etc...) sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.



 Une participation financière de la Commune s'appliquera pour les enfants de Villefranche participant au cours d'apprentissage de la natation.

AGENDA

Retrouvez les actualités sur Commune de Villefranche d'Allier facebook



Fête à Villefranche : les 1er et 2 Mai 2021 Les réservations (forains, feux d'artifices...) sont faites. Les manifestations sont prévues sous réserve des mesures sanitaires gouvernementales en vigeur.

VIE QUOTIDIENNE

LES MARCHÉS:

Vente d'huîtres d'Oléron (parking Socopa) : le 02 Avril 2021

DÉCHETTERIE : Pensez à présenter votre badge! Horaires d'été (fin mars après le changement d'heure) Le mardi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

INFO VACCINATION COVID: Rendez-vous et renseignements au 0801.902.446

LES BONS GESTES

RAPPELS IMPORTANTS!



Ramasser les crottes de son chien : c'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen. Respectons, dans la mesure du possible l'espace et les lieux que nous partageons. N'attendons pas la sanction, qui en cas de non respect de l'interdiction est passible d'une amende de 35€.

ADRESSAGE

- Il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis.
- Pourquoi réaliser un plan d'adressage?
- pour la mise en place de la fibre
- pour améliorer les services de livraison (courrier, colis..)
- pour les Secours : permettre l'accès aux soins et faciliter l'intervention rapide des pompiers, SAMU...
- pour développer les services à la personne : accompagnement des personnes âgées, assistance dans les actes du quotidien, etc.).
- Un audit et la mise en place du plan d'adressage (fourniture des plaques d'identification et de numérotation incluse) ont été conclus avec La Poste pour un budget de 9500€ subvéntionné à hauteur de 2600€.

LES ÉCHOS DE VILLEFRANCHE

Panneau d'informations : Installation d'un panneau lumineux au centre du bourg (à l'angle du trompe l'oeil et du Spar). Coût de l'investissement et de la mise en place 5000€ TTC.



Aire de Camping-car : Les bornes cassées sont en cours de réparation. Pour les utilisateurs, les jetons sont disponibles à la Mairie, au bureau Tabac/Presse de Jean-François BOUCHE et chez Anne-Marie LEGOUALLEC fleuriste (Esprit Fleur, Esprit Jardin).



Agence GROUPAMA :

Votre nouvelle conseillère Lucie BOROWIAK a le plaisir de vous accueillir du Mardi au Samedi de 9h à 12h et le Vendredi de 14h à 18h. Vous pouvez également la contacter par son adresse mail Iborowiak@groupama-ra.fr



- Commerces : Les commerçants de Villefranche ont mis en place de nouveaux horaires d'ouverture ou de présence et proposent de nouveaux services (plats ou café à emporter...) suite au couvre-feu. N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin!
- SPAR : Un changement de gérance est prévu pour fin mars 2021. Nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue aux nouveaux gérants.



Référent Défense : Lors du Conseil Municipal du 11 Février, Mr David Batisse a été nommé en tant que Référent Défense. Mission : sensibiliser les concitoyens aux questions de défense, être acteur de la diffusion de l'esprit de défense et être l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Merci de ne pas jeter masques, lingettes et serviettes dans vos toilettes privées car cela occasionne des dégâts coûteux sur la station d'épuration de Villlefranche.



Tous les usagers (même ceux en bonne santé) doivent déposer les masques, les mouchoirs jetables, les gants à usage unique... dans un sac plastique à mettre avec les ordures ménagères. En effet, ils sont en aucun cas recyclables.